



Comité d'Animation pour les
Loisirs du PErsoneel territorial
de la Ville de Créteil

50 ans :1976-2026

Créteil, le 07 avril 2026.

Objet : Assemblée générale ordinaire 2026

Cher(e) Collègue,

Conformément aux dispositions de l'article 12 des statuts de notre association, et sur décision du Conseil d'Administration en date du 19 février 2026, je vous serai obligée de bien vouloir assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le :

**Mardi 16 juin 2026
à partir de 18h00
Maison de Quartier du Port
17 mail de Salzgitter 94000 CRETEIL**

Sont à l'ordre du jour les questions suivantes :

- Rapport moral 2025
- Rapport financier 2025.
- Affaires diverses

Vous retrouverez en consultation, le Rapport moral et le Rapport financier, sur notre site internet <https://www.calpecc.fr>, onglet « le conseil », rubrique « Assemblée Générale Ordinaire 2026 ».

Comptant sur votre participation, je vous prie d'agréer, Cher(e) Collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La présidente,

Nathalie ESTIVAL-BUNOUF

CALPECC

Comité d'Animation pour les Loisirs du PErsoneel territorial de la Ville de Créteil
(Association régie par la loi du 1^{er} juillet 1901)

Siège social : HÔTEL DE VILLE • Place Salvador Allende • 94010 Créteil Cedex

Siège administratif : 22 rue de Mesly • 94000 Créteil

Téléphone : 01.49.80.92.94 • Courriel : calpecc@outlook.fr • Internet : www.ville-creteil.fr

Toute correspondance destinée au CALPECC doit être adressée à Madame la Présidente